



Résiliation contrat lignes et formation

Par **Tipas**, le **25/03/2021** à **23:07**

Bonjour,rnrnJe souhaiterai savoir si une incapacité financière est un cas de force majeure pour résilier un contrat ?rnrnJe me suis inscrite chez "Lignes et formations" en décembre et je me rends compte aujourd'hui que j'ai dépassé les 3 mois de rétractation pour résilier le contrat. Je me retrouve très souvent en découvert dû à mon faible revenu et des charges (plusieurs prêts, charges vie quotidienne etc.).rnrnMerci.

Par **Lag0**, le **26/03/2021** à **07:09**

Bonjour,rnrnVotre situation a t-elle évolué malgré-vous depuis la signature du contrat ?